



**52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr**

**CONGRES ANNUEL de L'USP
29, 30 et 31 mars 2019 à Besançon**

**Motion
PEDOPSYCHIATRIE EN DANGER**

L'Union Syndicale de la Psychiatrie (USP), réunie en Congrès national à Besançon du 29 au 31 mars 2019, a exprimé sa position vis-à-vis de la pédopsychiatrie :

- L'USP s'alarme du manque de pédopsychiatres dans le service public, mais aussi du manque de moyen ne permettant plus de proposer des prises en soins accessibles à tous et sur l'ensemble du territoire national.
- L'USP exprime son désaccord vis-à-vis de la réforme des études de psychiatrie, obligeant dorénavant les futurs psychiatres à opter très tôt dans le cursus pour la psychiatrie de l'adulte ou pour la psychiatrie infanto-juvénile. Ce cloisonnement tend à créer artificiellement deux métiers différents qui n'en sont qu'un. L'USP déplore le dépérissement de l'enseignement de la pédopsychiatrie.
- L'USP tient à souligner la nécessité absolue du respect des différentes obédiences, sans exclusives, garantes d'une liberté de pratiques non soumises aux derniers courants scientifiques.
- L'USP rappelle que faute de pédopsychiatres dans le service public, de plus en plus de familles et de jeunes patients n'ont plus le choix que de se tourner vers des soins non-remboursés quand il en existe sur leur secteur. Cette pénurie crée une ségrégation entre ceux qui ont les moyens d'aller vers ce type de prise en soins, et ceux qui, à l'inverse, se retrouvent exclus de l'accès aux soins (financier et/ou géographique).